

mais nous n'avons qu'un seul gros client importateur, le Japon. Le deuxième client est au Canada.» Selon lui, si nous avons un système de commercialisation du colza aussi efficace que celui de la Commission canadienne du blé, les clients seraient beaucoup plus variés. Dans le cas du blé, nous avons un système qui attire les clients. Nous disons que nous avons le blé de meilleure qualité au monde et le meilleur système de classification au monde, et je crois que nos succès le prouvent.

J'ai suivi dans une certaine mesure les discussions du GATT sur les subventions agricoles. A mon avis, ces négociations ne porteront pas fruit parce que la Communauté économique européenne, dans son programme agricole commun, a un système de subventions qui est appuyé par les très puissantes communautés agricoles des divers pays membres. Le pouvoir politique de la Communauté économique européenne est donc en faveur du maintien de ce système de subventions.

Si vous écoutez ce que dit le pouvoir politique aux États-Unis, et je pense que les paroles et les actes sont parfois très contradictoires, vous constaterez qu'il est contre les subventions. Dans une vaste mesure, le Canada se dit aussi contre les subventions. Les négociations que nous nous apprêtons à engager sur la question des subventions constituent un danger réel pour l'agriculture, car si nous devons céder ce que nous avons construit avec les années, nous pourrions devoir céder nos organismes de commercialisation du grain dans l'ouest du Canada.

Nous avons déjà abandonné pour le blé le système du double prix qui nous a pourtant rapporté l'année dernière 227 millions de dollars. Cela pourrait équivaloir à quelque 20c. ou 25c. le boisseau de blé. Les États-Unis exercent sur nous d'énormes pressions pour que nous mettions fin aux subventions de quelque 700 millions de dollars que nous accordons au transport ferroviaire. Cela pourrait revenir à quelque 50c. de plus le boisseau. Si on ajoute à ces 75c. le boisseau le montant qui résulterait de l'élimination de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest ou l'assurance-récoltes, si nous devons en arriver là, nos agriculteurs de l'Ouest, à mon avis, n'auraient guère de chance de survivre.

Cet après-midi, j'ai demandé au leader du gouvernement s'il pouvait nous dire quand le gouvernement entendait faire une deuxième annonce dans le cadre de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et, après m'être renseigné, j'ai constaté que si c'était l'un de ses meilleurs jours, c'était pour moi l'un des pires, car le gouvernement a déjà fait cette annonce il y a un mois. Je ne comprends pas comment j'ai pu ne pas en être informé. Peut-être était-ce en raison du montant. Je crois que le gouvernement l'a annoncé trois jours après les élections, et ceux qui en sont chargés ne devaient pas le tenir pour très important. En tout cas, c'est un excellent système qui a apporté à l'économie de l'Ouest quelque 950 millions de dollars au cours de la présente année-récolte. C'est l'honorable Otto Lang qui a pris l'initiative de faire adopter la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, témoignant ainsi de l'envergure de ses vues.

C'est l'honorable Alvin Hamilton qui a instauré l'assurance-récoltes qui est un régime excellent et qu'appuient les agriculteurs canadiens. Ce sont là toute une série de réussites, qui prises ensemble, contribuent à la parfaite efficacité de notre système de production et de commercialisation céréalières.

[Le sénateur Argue.]

Les simples agriculteurs de l'ouest du Canada craignent que les financiers américains investissent dans le secteur céréalière de l'ouest du Canada et que ce soient dorénavant des entreprises américaines, et non plus canadiennes, qui contrôlent le système. La société Cargill fait sentir sa présence dans l'ouest du Canada, et les trois syndicats de l'Ouest songent à fusionner. La raison, c'est qu'ils craignent de ne pouvoir séparément soutenir la concurrence de la société Cargill. Milt Fair, l'un des principaux directeurs du Syndicat du blé de la Saskatchewan, a déclaré que la société Cargill pourrait facilement acheter les trois syndicats de blé de l'Ouest avec sa menue monnaie. C'est donc un élément à considérer.

Quand le gouvernement du Canada commencera à négocier dans les jours et les mois à venir avec les Américains la question de savoir ce qui constitue des subventions, qui peut investir dans le secteur céréalière canadien, bien des Canadiens de l'Ouest qui ont travaillé avec acharnement pour instaurer le régime actuel craindront que les sociétés Cargill, Bungy ou Cooke viennent s'emparer chez-nous de parties considérables de notre secteur céréalière et de notre régime de commercialisation, et qu'elles soient beaucoup plus désireuses de commercialiser les grains américains que les grains canadiens. Nos concitoyens de l'Ouest s'en inquiètent vivement.

Ceux qui, au fil des ans, ont soutenu le mouvement coopératif céréalière, ont toujours eu foi dans les coopératives et ont édifié un système de commercialisation démocratique typiquement canadien, appartenant aux agriculteurs. Par son efficacité et son succès, ce système est tout simplement le meilleur du monde.

Le président élu, George Bush, a annoncé que M. Clayton Yeutter sera le nouveau secrétaire américain à l'Agriculture. M. Yeutter a joué un rôle de premier plan dans les négociations commerciales. Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu le privilège de m'entretenir avec lui alors qu'il était l'un des collaborateurs du secrétaire à l'Agriculture Butz. C'est un homme très capable et très déterminé. Dans toutes les négociations futures sur les subventions, nous aurons besoin de négociateurs forts qui bénéficieront de l'appui du gouvernement du Canada. J'espère que le Parlement et les organisations agricoles veilleront à ce que le gouvernement sache que les Canadiens veulent protéger leur système qui est efficace et qui avantage nos producteurs agricoles. Nous ne devrions en aucun cas accepter de lui substituer un système étranger quelconque.

Des voix: Bravo!

• (1720)

L'honorable Charles McElman: Honorables sénateurs, à l'exception du sénateur Murray, personne n'a parlé de l'Accord de libre-échange du point de vue des provinces maritimes, et je voudrais combler cette lacune.

Le sénateur Murray: Le sénateur MacEachen a fait quelques observations!

Le sénateur Doody: Il parlait toutefois pour tout le Canada.

Le sénateur McElman: Précisément.

Je voudrais d'abord préciser que j'ai été élevé dans la tradition maritime du libre-échange et que je n'ai pas changé d'avis. J'aimerais pouvoir dire avec beaucoup d'enthousiasme que j'appuie l'Accord de libre-échange conclu entre le Canada et les États-Unis. Depuis de nombreuses années, les habitants